

Réf: Dossier 277468

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ASSURANCE » en abrégé « C.I.A »

Siège Abidjan Cocody – Faya, non loin de la
Pharmacie St Georges, Lot 207, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ASSURANCE »

en abrégé « C.I.A »

Objet : La vente et la commercialisation de produits d'assurance

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody – Faya, non loin de la Pharmacie St Georges, Lot 207, Ilot 21

Dirigeant(s) Mlle AMOA MOUCHIA MARIELLE ALEXANDRA (COGÉRANT), M NAHOUNOU GNOLEBA ÉRIC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00026 du 08/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00574/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

